

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
VILLE D'ESTÉREL**

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue au lieu ordinaire des sessions, vendredi le 15 septembre 2006 à 19h30.

Sont présents :

Son Honneur le Maire	André Nadeau
Messieurs les conseillers	Jean-Jacques Desjardins Ronald Kulisek Roger Martel Lawrence Nadler
Absences motivées	Joëlle Berdugo Adler Jean-Pierre Nepveu

Formant quorum.

Son Honneur le Maire souhaite la bienvenue aux citoyens présents.

ORDRE DU JOUR

- 1 Adoption de l'ordre du jour (Rés. 2006-09-176)
- 2 Procès-verbaux (Rés. 2006-09-177)
- 3 Correspondance (Rés. 2006-09-178)
 - 3.1 Maire
 - 3.2 Directeur général
- 4 Comptes à payer et comptes payés (Rés. 2006-09-179)
- 5 Explications données par le maire sur les points inscrits à l'ordre du jour et première période de questions.
- 6 Désignation du maire suppléant (Rés. 2006-09-180)
- 7 Séminaire COMAQ 2006 (Rés. 2006-09-181)
- 8 Adoption du règlement numéro 2006-503 décrétant un emprunt de 300 000 \$ et une dépense de 300 000 \$ pour l'achat d'un camion 10 roues avec ses accessoires pour le déneigement et la cueillette des ordures (Rés. 2006-09-182)

9 Comité consultatif d'urbanisme

9.1 Approbation de plans d'implantation et d'intégration
architectural. (P.I.I.A)

9.1.1 Monsieur Tor B Corfei (Rés. 2006-09-183)

9.1.2 Monsieur Martin Boileau (Rés. 2006-09-184)

9.2 Adoption des règlements numéros 2006-492 à 2006-494
inclusivement (Rés. 2006-09-185)

9.3 Dossier de M. Boris Deich, lot B-738 (Rés. 2006-09-186)

10 Agglomération Sainte Marguerite Estérel
(Rés. 2006-09-187)

11 Deuxième période de questions

12 Varia

12.1 Responsabilités des membres du conseil – nouvelles
Affectations (Rés. 2006-09-188)

13 Levée de l'assemblée (Rés. 2006-09-189)

Résolution no : 2006-09-176

1.0 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Jean-Jacques Desjardins

Appuyé par : Ronald Kulisek

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item varia ouvert.

Résolution no : 2006-09-177

2.0 Procès-verbaux

ATTENDU que cette séance constitue la seizième de la ville reconstituée d'Estérel;

ATTENDU la séance tenue le 18 août 2006 et le procès-verbal qui en résulte;

Proposé par : Roger Martel

Appuyé par : Ronald Kulisek

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière tenue le 18 août 2006.

Résolution no : 2006-09-178

3.0 Correspondance du Maire et du Directeur général

ATTENDU les résumés produits de la correspondance du Maire et du Directeur général joints en annexe;

Proposé par : Jean-Jacques Desjardins

Appuyé par : Ronald Kulisek

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER la correspondance du Maire et du Directeur Général pour le mois de septembre 2006.

Résolution no : 2006-09-179

4.0 Comptes à payer et comptes payés

ATTENDU la liste des comptes à payer et des comptes payés jointe en annexe;

Proposé par : Roger Martel

Appuyé par : Lawrence Nadler

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER les comptes de septembre 2006 au montant de 717 231,20 \$

5.0 Explications données par le maire sur les points inscrits à l'ordre du jour et première période de questions

Résolution no : 2006-09-180

6.0 Désignation du maire suppléant

ATTENDU la nécessité de désigner un maire suppléant;

Proposé par : Lawrence Nadler

Appuyé par : Roger Martel

IL EST RÉSOLU,

DE DÉSIGNER monsieur Ronald Kulisek maire suppléant pour la période de huit mois débutant le 1 septembre 2006 et se terminant le 30 avril 2007.

Résolution no : 2006-09-181

7.0 Séminaire COMAQ 2006

ATTENDU que la COMAQ offre, à ses membres qui ne participent pas au congrès, une session de formation sur les principaux ateliers, à l'Auberge Godefroy de Bécancour, les 28 et 29 septembre 2006;

ATTENDU que la ville d'Estérel est membre de cette association de cadres municipaux;

ATTENDU le contenu de cette session de formation joint en annexe;

Proposé par : Jean-Jacques Desjardins

Appuyé par : Ronald Kulisek

IL EST RÉSOLU,

D'AUTORISER le directeur général à participer à cette session de formation les 28 et 29 septembre 2006.

Résolution no : 2006-09-182

8.0 Adoption du règlement numéro 2006-503 décrétant un emprunt de 300 000 \$ et une dépense de 300 000 \$ pour l'achat d'un camion 10 roues avec ses accessoires pour le déneigement et la cueillette des ordures

ATTENDU le règlement joint en annexe;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à la séance régulière du 18 août 2006;

Proposé par : Ronald Kulisek

Appuyé par : Jean-Jacques Desjardins

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER Le règlement numéro 2006-503

Résolution no : 2006-09-183

9.1.1 Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) de M. Tor B. Corfei

ATTENDU la tenue d'une assemblée du CCU le 5 septembre 2006;

ATTENDU la demande de P.I.I.A. déposée par M. Tor B. Corfei concernant la construction d'un garage détaché du bâtiment principal;

ATTENDU que la demande est conforme à la réglementation d'urbanisme en matière de zonage et respecte les objectifs poursuivis par la municipalité en matière de (P.I.I.A.);

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

Proposé Par : Roger Martel

Appuyé par : Jean-Jacques Desjardins

IL EST RÉSOLU

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale tels que soumis par M. Tor B. Corfei conditionnellement :

- au paiement du coût du permis de 100 \$;
- au paiement d'une amende de 100 \$;
- à la plantation d'arbres de 2 mètres et plus aux endroits spécifiés par l'inspecteur municipal.

Résolution no : 2006-09-184

9.1.2 Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) de M. Martin Boileau

ATTENDU la tenue d'une assemblée du CCU le 5 septembre 2006;

ATTENDU la demande de P.I.I.A. déposée par M. Martin Boileau concernant l'ajout d'un deuxième étage à sa résidence;

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU les informations supplémentaires requises par le conseil municipal avant de prendre position dans ce dossier;

Proposé Par : André Nadeau
Appuyé par : Lawrence Nadler

IL EST RÉSOLU

DE DIFFÉRER l'approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale soumis par M. Martin Boileau.

Résolution no : 2006-09-185

9.2 Adoption du Plan d'urbanisme numéro 2006-492, du règlement de zonage numéro 2006-493 et du règlement de lotissement numéro 2006-494

ATTENDU que suite à l'assemblée publique de consultation le plan d'urbanisme 2006-492, le règlement de zonage 2006-493 et le règlement de lotissement 2006-494 ont été adoptés à la séance régulière du 18 août 2006;

ATTENDU qu'aucunes dispositions de ces règlements n'ont fait l'objet de demandes valides afin qu'ils soient soumis à l'approbation des personnes habiles à voter;

Proposé par : Ronald Kulisek
Appuyé par : Jean-Jacques Desjardins

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER Le plan d'urbanisme numéro 2006-492, le règlement de zonage numéro 2006-493 et le règlement de lotissement numéro 2006-494.

Résolution no : 2006-09-186

9.3 Dossier de Monsieur Boris Deich, lot B-738

ATTENDU que le règlement de zonage interdit la construction et les usages complémentaires dans les zones PC;

ATTENDU que, suite à la réception d'une mise en demeure, le propriétaire du lot B-738 devait remettre les lieux à leur état naturel au plus tard le 8 septembre 2006;

ATTENDU que, suite à une inspection effectuée le 12 septembre 2006 par l'inspecteur municipal il a été constaté que les constructions dérogatoires sont toujours présentes sur le lot B-738;

Proposé par : André Nadeau
Appuyé par : Jean-Jacques Desjardins

IL EST RÉSOLU,

D'AUTORISER la firme d'avocats McCarthy Tétrault à prendre les procédures légales nécessaires afin de faire respecter le règlement de zonage sur le lot B-738.

Résolution no : 2006-09-187

10.0 Séance ordinaire du 25 septembre 2006 de l'agglomération Sainte Marguerite Estérel

ATTENDU l'article 61 du projet de loi 75; qui se lit comme suit :

Lors d'une séance du conseil de toute municipalité liée, le maire :

1° informe le conseil des sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération;

2° expose la position qu'il entend prendre sur tout sujets visés au paragraphe 1°, discute de celle-ci avec les autres membres présents et propose l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

3° fait rapport des décisions prises par le conseil d'agglomération lors d'une séance précédente.

ATTENDU qu'une séance régulière du conseil d'agglomération aura lieu le 25 septembre 2006;

Proposé par : André Nadeau

Appuyé par : Jean-Jacques Desjardins

IL EST RÉSOLU,

DE RETENIR les orientations spécifiées par le maire dans les commentaires préliminaires dont une copie est jointe en annexe à la présente.

11.0 Deuxième période de questions

12.0 Varia

Résolution no : 2006-09-188

12.1 Affectations des membres du conseil

ATTENDU les avantages inhérents à confier des projets aux membres du conseil;

Proposé par : André Nadeau

Appuyé par : Roger Martel

IL EST RÉSOLU,

D'ASSIGNER les membres du conseil à des projets particuliers, décrits en annexe, à compter du 15 septembre 2006.

Résolution no : 2006-09-189

14.0 Levée de l'assemblée

Proposé par : Roger Martel

Appuyé par : Lawrence Nadler

IL EST RÉSOLU,

DE LEVER l'assemblée

Je, Frédéric Prescott directeur général de la ville d'Estérel, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour chacune des résolutions à caractère financier de la présente séance sauf si il est spécifiquement fait mention d'une ou de plusieurs conditions requises pour leur entrée en vigueur.

ANDRÉ NADEAU, MAIRE

FRÉDÉRIC PRESCOTT, DIRECTEUR GÉNÉRAL